

Sommaire

Editorial	page 1
Meilleurs vœux 2025	
Actualités	page 2
Accompagner les futurs retraités Promouvoir les métiers de la protection sociale	
Action sociale	page 2
Bulle d'air : un service innovant de répit à domicile pour soutenir les aidants Besoin d'un soutien financier pour obtenir votre BAFA ou BAFD ? La MSA peut vous aider !	
Cotisations	page 3
Vous êtes exploitant et vous rencontrez des difficultés ? La MSA Lorraine vous accompagne	
Prévention du mal-être	page 4
Participez à l'étude de recherche CAGRIMENT	
Prévention des risques professionnels	page 4
Crises de la Maladie hémorragique épizootique (MHE) et de la Fièvre catarrhale ovine (FCO) : les mesures de soutien	
Coup de pouce prévention	page 4
Des ateliers "Nutrition Santé Petite Enfance" programmés prochainement !	
Internet	page 4
Avez-vous un compte "Mon espace privé" ?	

Editorial

Il faut agir et vite !

Chères adhérentes, chers adhérents,

À l'aube de cette nouvelle année, je tiens, au nom de toute l'équipe de la MSA Lorraine, à vous adresser mes vœux les plus sincères pour 2025.

Que cette année soit porteuse de santé, de sérénité et d'épanouissement pour vous et vos proches.

C'est sans regret que nous tournons le dos à une année particulièrement compliquée marquée par une succession de crises, climatique, sanitaire, économique, d'une intensité exceptionnelle, qui fragilisent beaucoup de nos adhérents et leur famille et les précipitent dans la plus grande incertitude.

Nous n'avons jamais autant mobilisé nos dispositifs de soutien, ni réceptionné autant de signalements de détresse de la part de nos élus, sentinelles, partenaires et collaborateurs de l'entreprise. Je remercie chacun pour son engagement si précieux, au service de la solidarité.

Il est urgent de retrouver des perspectives et de la sérénité. Il y a des éléments sur lesquels nous ne pouvons pas agir, raison supplémentaire pour ne pas rajouter de la crise à la crise. Nous avons besoin de stabilité et d'unité, que l'intérêt général l'emporte sur tout autre considération, au risque de mettre à mal la souveraineté alimentaire, à laquelle nous sommes viscéralement attachés.

Nous sommes dans l'attente de l'adoption de plusieurs mesures d'amélioration de la protection sociale agricole que nous soutenons et qui se trouvent aujourd'hui bloquées.

Il faut agir et vite !



2025 est pour la MSA, un temps fort démocratique, avec l'élection de vos délégués et le renouvellement du Conseil d'administration.

Des élus locaux, ancrés dans leur territoire, qui portent votre voix, défendent vos intérêts et agissent en proximité dans des projets locaux.

En cette fin de mandat, au nom de l'ensemble des membres du Conseil d'administration, je leur adresse toute notre reconnaissance.

L'élection aura lieu du 5 au 16 mai. Nous comptons sur votre vote, pour renforcer notre capacité à être entendu et à défendre vos intérêts.

Je vous invite à prendre connaissance, sur notre site Internet lorraine.msa.fr, du bilan du mandat de l'action de vos élus pour répondre à vos sujets de préoccupations, notamment dans les territoires ruraux. C'est très concret !



Bernard Helluy, Président MSA Lorraine



Actualités

Accompagner les futurs retraités



Le 10 décembre 2024, à Metz, la MSA Lorraine et Agrica ont animé une présentation sur le thème de la retraite auprès des salariés du Crédit Agricole de Lorraine.

L'objectif de cette rencontre était de fournir des conseils personnalisés et des réponses claires pour aider les participants à mieux préparer cette étape essentielle de leur vie.



Des questions sur votre retraite ?
Rendez-vous sur lorraine.msa.fr

Promouvoir les métiers de la protection sociale

Dans le cadre de sa mission de valorisation des métiers de la protection sociale, la MSA Lorraine a participé à plusieurs forums et rencontres au mois de novembre 2024, offrant aux jeunes l'opportunité de découvrir des parcours enrichissants et des opportunités de carrière.

Le 26 novembre, la MSA Lorraine était présente au Forum "Métiers de la protection sociale" au Lycée Varoquaux à Tomblaine. Cette journée a permis des échanges enrichissants avec des élèves en Terminale et BTS, ainsi qu'une activité ludique d'Escape Game pour découvrir les enjeux de la protection sociale.

Trois jours plus tard, le 29 novembre, la MSA Lorraine a participé à la Nuit de l'Orienta-tion à Épinal, organisée par la CCI et la Chambre d'agriculture des Vosges. L'occasion de rencontrer élèves, étudiants et parents pour échanger sur les métiers de la protection sociale, ses valeurs et les opportunités professionnelles dans le secteur agricole et social.

Ces moments de partage ont permis de susciter l'intérêt des jeunes pour des métiers passionnants.

Action sociale

Bulle d'air : un service innovant de répit à domicile pour soutenir les aidants

Dans un souci constant de recherche et d'innovation, l'ADAVIE a remporté en 2023 un appel à projets lancé par la MSA Lorraine pour mettre en place un dispositif de répit à domicile destiné aux aidants. Ainsi est né Bulle d'air, un service innovant lancé fin août 2024 pour prévenir l'épuisement des aidants.

Le concept de Bulle d'air repose sur le relayage où un professionnel, appelé relayeur, intervient à domicile pour prendre le relais de l'aidant.

Ce service, disponible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, permet à l'aidant de bénéficier de moments de répit, qu'il s'agisse de quelques heures ou de plusieurs jours, de manière ponctuelle ou régulière.

Le but est de permettre à l'aidant de prendre soin de son propre bien-être tout en garantissant la continuité de l'aide et de l'accompagnement de la personne aidée.

Le financement du service Bulle d'air repose sur plusieurs partenaires : le Conseil Départemental 54 via l'allocation



personnalisée d'autonomie et la dotation qualité, la MSA Lorraine, la Caisse Centrale de la MSA, ainsi que les caisses de l'Alliance professionnelle, qui s'engagent sur une période de 3 ans à hauteur de 10 000€ par an.

Ce soutien financier permet de garantir la pérennité et l'efficacité de ce dispositif indispensable pour le bien-être des aidants.

Vous êtes en situation d'aidant et vous avez besoin de quelques heures de répit ?

Retrouvez plus d'informations et les coordonnées de l'Adavie sur : www.repit-bulledair.fr



Besoin d'un soutien financier pour obtenir votre BAFA ou BAFD ? La MSA peut vous aider !

Le saviez-vous ? La MSA Lorraine peut financer une partie des frais liés au passage du BAFA* ou BAFD**.

Sans conditions de ressources, les candidats aux BAFA ou BAFD peuvent bénéficier d'une subvention forfaitaire, destinée à financer une partie des frais entraînés par le passage du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur ou de Directeur d'accueil collectif d'enfants (colonie, camp, ALSH) :

- une subvention pour le stage de formation générale ou de base
- et une subvention pour le stage d'approfondissement ou de qualification

Le stage pratique (qui est rémunéré) n'est quant à lui pas financé.

Qui peut en bénéficier ?

Les membres des familles ayant un droit ouvert en Prestations Familiales à la MSA Lorraine avec ou sans versement de Prestations Familiales : enfants et adultes.

Le droit à la prestation est ouvert sans

*BAFA : brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur

**BAFD : brevet d'aptitude aux fonctions de directeur



conditions de ressources.

La subvention est attribuée en 2 fois :

- Forfait de 150 € pour le stage de formation générale
- Forfait de 150 € pour le stage d'approfondissement

Vous êtes intéressés ou souhaitez plus d'informations ?

Vous pouvez vous adresser au Pôle Administratif d'Action Sanitaire et Sociale : actionsociale.blf@lorraine.msa.fr



Vous êtes exploitant et vous rencontrez des difficultés ? La MSA Lorraine vous accompagne

Plusieurs dispositifs pour mieux gérer sa trésorerie

La modulation de vos appels fractionnés ou de vos prélèvements mensuels :

Vous estimez que vos revenus professionnels vont subir une variation à la hausse ou à la baisse ? Vous pouvez demander à votre MSA de prendre en compte l'estimation de vos revenus professionnels pour moduler vos appels fractionnés ou vos prélèvements mensuels de cotisations de l'année en cours.

Vous pouvez effectuer cette demande de modulation directement par Internet depuis Mon espace privé ou à l'aide du formulaire disponible sur notre site ou auprès de votre MSA.

L'option pour l'assiette annuelle N-1 :

Si vos revenus tendent à diminuer durablement, vous pouvez opter, si ce n'est pas déjà le cas, pour l'assiette annuelle N-1 au lieu de l'assiette triennale. Nous vous conseillons de vous rapprocher de votre comptable.



Faire face aux difficultés de paiement des cotisations

Si vous êtes dans l'impossibilité de payer vos cotisations sociales dans les délais indiqués, vous pouvez demander à votre MSA un échéancier de paiement. La MSA peut également accorder, sous certaines conditions, une prise en charge partielle des cotisations sociales aux exploitants subissant des crises ou calamités agricoles.

En cas de difficultés financières, vous pouvez joindre le service contentieux : contentieux.blf@lorraine.msa.fr

Si votre situation financière a changé, vous avez peut-être droit à de nouvelles prestations sociales qui vous permettront de faire face aux difficultés du quotidien (Prime d'activité, RSA, Complémentaire santé solidaire, etc.).

Les équipes de votre MSA se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans vos formalités et répondre à vos questions.

Dès apparition des premières difficultés, contactez sans attendre votre MSA.

Contactez le service cotisations :
- Vous êtes exploitant : 03 83 50 35 50
- Vous êtes employeur : 03 83 50 45 50



Contactez le service contentieux :
- contentieux.blf@lorraine.msa.fr

Bonnes pratiques DSN : la DSN événementielle

Pour chaque événement qui concerne un salarié, un signalement doit être effectué en cours de mois sans attendre la DSN mensuelle.

Les arrêts de travail, reprises anticipées et les fins de contrats doivent être déclarés dans les 5 jours ouvrés.

Pour plus d'informations :

lorraine.msa.fr
> rubrique Employeur
> DSN : signaler un événement



Prévention du mal-être

Participez à l'étude de recherche CAGRIMENT

L'unité de recherche INSPIIRE* de l'Université de Lorraine lance un appel à participation volontaire pour le projet de recherche CAGRIMENT, visant à mesurer le bien-être et le mal-être des exploitants, retraités et salariés agricoles dans la région Grand-Est.



Ce projet ambitieux cherche à mieux comprendre les conditions de travail et de vie des acteurs du secteur agricole, afin d'identifier des leviers d'amélioration. Si vous êtes exploitant, retraité ou salarié agricole, vous êtes invité à participer à cette étude en remplissant un questionnaire en ligne. Toutes les réponses seront strictement confidentielles, garantissant ainsi la protection de votre vie privée.

Participez dès maintenant en flashant le QR Code ci-contre ou sur enquetes.univ-lorraine.fr/CAGRIMENT



Votre contribution est essentielle pour faire avancer la recherche sur le bien-être des acteurs agricoles et pour aider à améliorer leurs conditions de travail et de vie.

Plus d'informations sont disponibles par email à l'adresse suivante : inspiire-cagriment-contact@univ-lorraine.fr.

*INSPIIRE : Interdisciplinarité en Santé Publique, Interventions & Instruments de mesure complexes – Région Est

Appel à projet Coup de pouce prévention

Des ateliers "Nutrition Santé Petite Enfance" programmés prochainement !

A travers l'Appel à projet Coup de Pouce Prévention, la MSA propose à ceux qui souhaitent développer une action dans le domaine de la promotion de la santé et de l'éducation sanitaire et sociale, de bénéficier d'un soutien financier ainsi que d'un accompagnement méthodologique pour faire grandir leur projet. L'ASEPT a ainsi été retenue pour la mise en place de 3 cycles d'ateliers "Nutrition Santé Petite Enfance" en ce début d'année sur les Vosges.



Ces ateliers gratuits, sont organisés pour les parents et les professionnels de la petite enfance et offrent la possibilité de s'informer sur l'alimentation de l'enfant de 0 à 3 ans. Le programme se présente sous la forme d'un cycle de 3 modules de 2h00 environ, en petit groupe afin de faciliter les échanges. Ils sont animés par des diététiciennes

Les ateliers seront organisés à :

- Gérardmer les 20 janvier, 3 février et 3 mars 2025
- Sarrebourg, les 6 février, 6 mars et 3 avril 2025
- Châtenois les 27 février, 27 mars et 24 avril 2025

Vous souhaitez y participer ?

Plus de renseignements disponibles auprès de l'ASEPT Lorraine :
Tél. : 07 84 58 88 57
Mail : contact@aseptlorraine.fr

Prévention des Risques Professionnels

Crises de la Maladie hémorragique épizootique (MHE) et de la Fièvre catarrhale ovine (FCO) : les mesures de soutien

La MSA met en place un dispositif d'envergure pour soutenir les éleveurs touchés par la Maladie hémorragique épizootique (MHE) et la Fièvre catarrhale ovine (FCO). Consciente des difficultés économiques et psychologiques que ces maladies entraînent, la MSA propose deux types d'aide : un accompagnement financier pour compenser les pertes et contribuer à prévenir les risques professionnels induits et un soutien psychologique pour aider les éleveurs à traverser cette période difficile.

La Maladie Hémorragique Epizootique (MHE) et la fièvre catarrhale ovine (FCO) touchent principalement les ruminants. Ces maladies virales, transmises par des moucheron du genre culicoïdes provoquent des symptômes tels que des hémorragies internes, des œdèmes, de la fièvre et des troubles respiratoires. Les foyers de FCO et de MHE ont gravement affecté de nombreuses exploitations, entraînant des difficultés économiques et sociales pour les éleveurs.

Consciente des tensions financières que ces épidémies peuvent causer, la MSA est particulièrement attentive aux situations individuelles et suit de près l'évolution de la crise. Plusieurs solutions d'accompagnement peuvent vous être proposées.

Plus d'informations sur lorraine.msa.fr

Internet

Avez-vous un compte "Mon espace privé" ?



Lorraine
> Changer de région



Grâce à Mon espace privé, vous accédez à l'ensemble des services en ligne mis à votre disposition par la MSA pour faciliter vos démarches. Retrouvez les différentes étapes pour créer votre compte ou récupérer votre mot de passe. Les particuliers, exploitants et entreprises peuvent recevoir immédiatement leur mot de passe temporaire par email ou SMS.

- 1 - Je clique sur le lien "S'inscrire".
- 2 - J'indique mon identifiant MSA.
- 3 - Je complète mes informations pour valider mon inscription.
- 4 - Je reçois un code de sécurité.
- 5 - Je me connecte avec un mot de passe temporaire.
- 6 - Je reçois une confirmation d'inscription par courrier.

